

APPEL A RESIDENCE
sur les fonds en **sciences religieuses**
de la Bibliothèque nationale et universitaire
(RELIGIS : ANR-24-RSHS-0005)

CADRE DE REPONSE

Adresse de publication de l'appel :
(lien vers la page [du blog Hypothèse de la Bnu](#))

Ouverture de l'appel : 3 mars 2026

Clôture de l'appel : 4 mai 2026 (midi, heure de Paris)

Les propositions doivent être envoyées par mail à aapchercheurs@bnu.fr

Les résultats seront communiqués au cours du mois de juin 2026.

Contact

aapchercheurs@bnu.fr

Titre du projet	
NOM, Prénom du candidat	
Courriel du candidat	
Etablissement de rattachement	
Equipe de recherche dont fait partie le candidat (acronyme, intitulé court ou numéro de l'UR par exemple)	
Code postal – Ville – Pays de l'établissement de tutelle	
<p>Axe de ReligiS dans lequel s'inscrit le sujet du candidat <i>Pour le détail scientifique des axes :</i> Recherche Maison Interuniversitaire des Sciences sociales et des Humanités d'Alsace MISHA</p>	<p>Axe : Situer le religieux : formes et espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Groupe 2.1 - Mondialisation et (re)nationalisation du religieux <input type="checkbox"/> Groupe 2.2 - Patrimoine religieux et mémoires <input type="checkbox"/> Groupe 2.3 - Situer le culte : espaces domestiques et institutionnels <p>Axe : Interagir avec le religieux : pluralisme, politique, éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Groupe 3.1 - Pluralisme, Gestion de la diversité et discriminations <input type="checkbox"/> Groupe 3.2 - Religion, politique, laïcité <input type="checkbox"/> Groupe 3.3 - Le religieux face aux changements globaux : santé, genre, environnement <p>Axe : Analyser le religieux : savoirs et épistémologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Groupe 4.1 - Épistémologie et modalités de connaissance du religieux <input type="checkbox"/> Groupe 4.2 - Discours, textes, médias
Fonds/Corpus concernés (en quelques lignes brèves)	
Période souhaitée de 6 mois consécutifs, entre le 1^{er} septembre 2026 et le 31 août 2027	
Actions développées dans le cadre de la résidence (plusieurs réponses possibles)	<p>Travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recherches sur l'histoire du fonds, <input type="checkbox"/> Recherches sur un axe d'étude relatif au fonds, <input type="checkbox"/> Recherches sur d'autres fonds complémentaires ;

1. Informations administratives

Établissement de tutelle du candidat :

Nom complet	
Type	
Adresse postale complète	

Personne ayant qualité pour engager l'établissement de tutelle du candidat (dupliquer si nécessaire) :

Nom, Prénom	
Titre	
Courriel	

Chercheur candidat :

Nom, Prénom	
Grade / Fonction	
Adresse personnelle	
Adresse administrative	
Téléphone	
Courriel	
Nationalité	

2. Description du projet

Cette partie comptera 8000 caractères maximum et contiendra les éléments suivants :

- Description de l'objet de l'accueil à la Bnu et lien entre le sujet de recherche du candidat et l'axe de ReligiS dans lequel il s'inscrit ;
- Présentation du/des fonds/corpus retenu(s) ;
- Description des livrables attendus (préciser les méthodes et le planning envisagés) ;
- Conditions particulières d'accueil et organisation matérielle de la résidence ;
- Impact du projet, diffusion des résultats et attention donnée au statut juridique du corpus travaillé si sous droits ;
- Suites éventuelles envisagées à l'issue de la période de financement.

Rappel : Les modalités de compensation financière sont les suivantes : La bourse est d'un montant de 10 000 € (dix-mille euros) pour les candidats résidant à l'étranger ou en France en-dehors de la Région Grand Est. Elle est d'un montant de 6 000 € (six-mille euros) pour les candidats résidant dans le Grand Est (**hors Ville et Eurométropole de Strasbourg**).

Cette somme constitue un défraiement destiné à couvrir les frais de déplacement et de résidence du chercheur, et non une rémunération. Il n'est pas établi de contrat de travail.

Les conditions de versement sont les suivantes : la bourse donne lieu à deux versements effectués par l'Université de Strasbourg, porteuse du programme ReligiS. Les versements sont réalisés exclusivement par virement. A cet effet, le chercheur remet un relevé d'identité bancaire dès réception de la décision de l'octroi de la bourse.